

Maîtriser les mécanismes de division foncière

Le 19/09/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Connaître la réglementation en matière de lotissement jusqu'à la loi ALUR
- Maîtriser les notions de permis d'aménager et de déclaration préalable
- Maîtriser les divisions non constitutives de lotissement : division primaire et permis valant division
- Explorer des cas concrets de division foncière

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1

Matin

Aspects théoriques : la division foncière

- Éléments de définition
- Les principaux outils
- Les éléments de contrôle
- Divisions primaires

Le permis de construire valant division

- Le champ d'application concret du permis valant division
- La réglementation en vigueur du permis et du transfert de permis valant division
- L'édification d'une pluralité de bâtiments
- Les conditions d'effectivité de la division foncière
- Les conditions de transfert de permis valant division
- La temporalité du permis valant division
- Cas de pluralité des maîtres d'ouvrage et cotitularité d'autorisation d'urbanisme
- Cas de transfert partiel ou total du permis valant division

Après-midi

La réforme des autorisations d'urbanisme : la nouvelle définition du lotissement

- Cas de division : La constitution d'un ou plusieurs lots
- Cas de division : Une ou plusieurs unités foncières
- Cas de division : propriété ou jouissance
- Cas de division : en vue de construction
- Les procédures de contrôle

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



Jour 2**Matin**

L'analyse du cas du lotissement soumis à permis d'aménager

- Demande de permis d'aménager un lotissement
- Les mesures d'instruction : règles de procédure et de fond
- Cas de décision express de l'autorité administrative et effets
- Cas de décision tacite de l'autorité administrative et effets
- La stabilisation des droits à construire

Maîtriser les modalités de mise en oeuvre du permis d'aménager un lotissement

- Les formalités qui suivent la décision
- La réalisation des travaux
- Les phases régissant la cession des lots de lotissements
- L'originalité des contrats de vente
- Droits de préemption et cas de "purge"
- La délivrance de l'autorisation de construire

L'après-midi

Maîtriser les principaux aspects de la loi ELAN

- Caducité automatique de certaines clauses non réglementaires du cahier des charges
- La modification des documents du lotissement
- La cristallisation des règles d'urbanisme

L'analyse du lotissement soumis à déclaration préalable

- La prise en compte des dispositions communes avec le permis d'aménager
- Une procédure d'obtention facilitée
- L'assouplissement de la réglementation relative à la commercialisation des lots

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Tout public

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382